# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20220524-DBC20220524_01-DE
Reçu le 20/06/2022
Publié le 20/06/2022

**N° DBC 20220524-01**

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

| | |
|---|---|
| Membres du Bureau en exercice : | 36 |
| Membres du Bureau présents : | 19 |
| Membres du Bureau représentés : | 2 |
| Total votants : | 20 |

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2022 à 16H**

**Date de la convocation :** mercredi 18 mai 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 24 mai 2022 à 16h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**
Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Ghislaine DUBIEN, Jean-François DELAIRE, Philippe CAYRE, Frédéric CHONIER, Rachel BOURNIER, Éric CABROLIER, Serge FAYET.

**Membres ayant donné pouvoir :**
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN
Patrick SAUZEDDE à Frédéric CHONIER.

**Membres du Bureau absents excusés :**
Bernard VIGNAUD, Chantal CHASSANG, Georges LOPEZ, Ludovic COMBE, Claude GOUILLON-CHENOT, Jean-Éric GARRET, Daniel BALISONI, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Serge THEALLIER, Michel COUPERIER, Hélène BOUDON.

**Secrétaire de séance** : Thomas BARNERIAS

## ATTRIBUTION DE MARCHE TRAVAUX BATIMENT DE LA DECHETERIE DE SAINT REMY-SUR-DUROLLE

***Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président***

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
**Vu** le Code de la Commande Publique ;
**Vu** la délibération n° 20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;
**Vu** la délibération n° DBC 20220308-01 du 8 mars 2022, attribuant le marché à procédure adaptée pour les travaux des quais et plateformes dans le cadre de la réhabilitation de la déchèterie de Saint Rémy sur Durolle à EIFFAGE ROUTE CENTRE EST pour l'ensemble des lots 1 « Terrassements – Voirie – Réseaux Divers », 2 « Maçonnerie » et 3 « Serrurerie et mobilier ».

**AR Prefecture**

063-200070712-20220524-DBC20220524_01-DE
Reçu le 20/06/2022
Publié le 20/06/2022

**Considérant** qu'une consultation pour les travaux du bâtiment, lancée en avril 2022, a été réalisée concernant ce marché ayant pour objet la réhabilitation de la déchèterie de Saint-Rémy-sur-Durolle - bâtiment bureau ;

Le rapporteur expose les éléments suivants :
Les travaux comprennent la réalisation d'une plateforme de treize quais destinés à recevoir différents types de déchets, la création d'une plateforme de broyage, l'aménagement d'espaces dédiés à la réception des déchets dangereux, et la création d'un bâtiment dédié à l'accueil des usagers, et au bureau et vestiaire des agents de déchèterie. Ils s'articulent en deux phases : l'aménagement de la plateforme (extension de la déchèterie existante avec la création de nouveaux quais, et rénovation des quais existants) et la construction du bâtiment.

Les prestations ont été réparties en 8 lots.

- Lot 1
  L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise FERNANDES.
  La Prestation Supplémentaire Eventuelle correspondant à « demi-coffre linteaux pour volets-roulants – base coffre tunnel » n'est pas retenue (même prix que l'offre de base).

- Lot 2
  L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise SUCHEYRE.

- Lot 3
  L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprises GIRARD FRERES.
  Les Prestations Supplémentaires Eventuelles correspondant à « occultation intérieure protection solaire, commande électrique », « panneau d'information «400x300cm » & enseigne murale » et « boîte aux lettres, y/c piètement (base fixation murale) » ne sont pas retenues.

- Lot 4
  L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise PLAZENET - DECOREVE.

- Lot 5
  L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprises GIRARD FRERES.
  La Prestation Supplémentaire Eventuelle correspondant à « occultation intérieure protection solaire, commande électrique » n'est pas retenue.

- Lot 6
  L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise FONCEL.

- Lot 7
  L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise COUTAREL.

- Lot 8
  L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise TERADE.

**AR Prefecture**

063-200070712-20220524-DBC20220524_01-DE
Reçu le 20/06/2022
Publié le 20/06/2022

La commission des marchés à procédure adaptée (CMAPA) réunie le 11 mai 2022 a émis un avis favorable pour l'attribution des lots aux entreprises pré-citées.

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Suit** l'avis de la CMAPA ;
- **Ne retient pas** les Prestations Supplémentaires Eventuelles des lots 1, 3 et 5 ;
- **Approuve** l'attribution du marché à procédure adaptée pour les travaux de réhabilitation de la déchèterie de Saint Rémy sur Durolle – bâtiment bureau aux entreprises suivantes :
  - Pour le Lot 01 – Fondations / Maçonnerie / Enduits de façades : FERNANDES pour un montant de 34 869,12 € HT
  - Pour le Lot 02 – Charpente bois / Couverture panneaux sandwich / Zinguerie : SUCHEYRE pour un montant de 22 500,00 € HT
  - Pour le Lot 03 – Menuiseries extérieures aluminium : GIRARD FRERES pour un montant de 19 348,00 € HT
  - Pour le Lot 04 – Plâtrerie / Isolation / Peintures / Faux plafonds : PLAZENET / DECOREVE pour un montant de 9 765,47 € HT
  - Pour le Lot 05 – Menuiseries intérieures bois / Agencement : GIRARD FRERES pour un montant de 12 415,78 € HT
  - Pour le Lot 06 – Carrelages – Revêtement mural (Faïences) : FONCEL pour un montant de 8 075,50 € HT
  - Pour le Lot 07 – Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Ventilation : COUTAREL pour un montant de 17 614,56 € HT
  - Pour le Lot 08 – Electricité (courants forts / faibles) : TERADE pour un montant de 19998,38 € HT.
  - Le montant total du marché sur l'ensemble des lots est de 144 586,81 euros hors taxe soit 173 504,17 euros toutes taxes comprises.
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la présente décision.

| | | | |
|---|---|---|---|
| TOTAL VOTANTS : 20 | Membres présents : 19 | Membres représentés : 2 | Non-participation : |
| **TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20** | **Pour : 20** | | Contre : |

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

**AR Prefecture**

063-200070712-20220524-DBC20220524_01-DE
Reçu le 20/06/2022
Publié le 20/06/2022